

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES AU CONSEIL MUNICIPAL DE JUJURIEUX DU 21/03/2023

Présents : Anne BOLLACHE, Sébastien BOYER (arrivé à 19h30), Nathalie CURTINE, Jérôme BEGON (arrivé à 19h25), Nadège DESCHAMPS, Jacques GROSGURIN, Odile ARBILLAT, Laure MARTIN, Joël BROYER, Michel BLANCHET, Christophe EUSEBE, Joëlle PELLUET, Frédéric MONGHAL, Laurence MOUROT (arrivée à 19h08) et Fabienne FASQUELLE.

Absents représentés :

- Joseph CARTIGNY représenté par Laure MARTIN
- Christine FUNAZZI représentée par Laurence MOUROT

Absents : Nathan DI MENNA et Jean-Luc DORMANT.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15 (14 pour vote CA)

Votants : 17 (16 pour vote CA)

Date de la convocation : 17 mars 2023

Monsieur Jacques GROSGURIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

- 2023/09 = Approbation du compte de gestion 2022 du budget annexe « eau et assainissement »
 - Approuvée à l'unanimité
- 2023/10 = Approbation du compte d'administratif 2022 du budget annexe « eau et assainissement »
 - Approuvée à l'unanimité
- 2023/11 = Affectation du résultat du budget annexe « eau et assainissement »
 - Approuvée à l'unanimité
- 2023/12 = Approbation du budget 2023 du budget annexe « eau et assainissement »
 - Approuvée à l'unanimité
- 2023/13 = Approbation du compte de gestion 2022 du budget principal
 - Approuvée à l'unanimité
- 2023/14 = Approbation du compte d'administratif 2022 du budget principal
 - Approuvée à l'unanimité
- 2023/15 = Affectation du résultat du budget principal
 - Approuvée à l'unanimité
- 2023/16 = Approbation du budget 2023 du budget principal
 - Approuvée à l'unanimité
- 2023/17 = Montant de l'attribution de compensation pour l'année 2023
 - Approuvée à l'unanimité
- 2023/18 = Attribution de subventions aux associations pour l'année 2023
 - Approuvée à la majorité (1 abstention N. CURTINE)
- 2023/19 = Attribution d'une subvention au CCAS
 - Approuvée à l'unanimité
- 2023/20 = Tarif d'occupation temporaire du domaine public pour un usage occasionnel
 - Approuvée à l'unanimité
- 2023/21 = Rapport de la CRC - CCRAPC
 - Prend acte

Délibérations transmises en Sous-Préfecture le 27/03/2023

Affiché en mairie le 23/03/2023